



Festivités de la fête Nationale Du 14 juillet 2014 Sur le Prado et le Vieux-Port



Défilé Militaire
Rond-point du Prado vers David – 9h30
Feu d'artifice
Vieux-Port - 22h30

Feu d'artifice 14 juillet 2013



Sommaire

- Introduction
- Le Défilé militaire
- Le Feu d'artifice du 14 juillet 2014
- Dispositif de circulation et de stationnement

I- Introduction

Événement incontournable de l'été, la Fête Nationale du 14 juillet est attendue par de nombreux Marseillais pour le traditionnel défilé militaire ainsi que le feu d'artifice, qui offre un spectacle pyrotechnique unique.

Le défilé militaire sur l'avenue du Prado avec un cortège à pied, motorisé et aérien compte plus de 1000 personnes et 80 véhicules participant à l'événement.

Le feu d'artifice tiré du Vieux-Port sera réalisé par la société Ruggieri, ayant récemment organisée le feu d'artifice au Stade de France à l'occasion de la finale de Coupe de France.

Pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions, un important dispositif de circulation et de stationnement est mis en place.

Au-delà de l'aspect artistique, l'organisation du feu d'artifice marseillais et du défilé militaire doivent respecter d'importantes contraintes techniques pour assurer la sécurité du public. La protection des spectateurs demeure la priorité de la municipalité. Elle nécessite de nombreux intervenants.

Ce jour-là, pas moins de 144 agents de la police municipale seront mobilisés pour l'encadrement du défilé militaire et le feu d'artifice.

Au programme :

-9h30 : Défilé militaire sur l'avenue du Prado
-22h30 : Feu d'artifice sur le Vieux-Port



II – Le défilé militaire

Chaque année, le 14 juillet est l'occasion de présenter au public les personnes qui assurent leur sécurité. Les Marseillais pourront assister au défilé sur l'avenue du Prado et être au plus proches de l'événement.

Déroulement du défilé :

- 9h00 : Début de la cérémonie/accueil des autorités
- 9h45 : Cérémonie de remises de décorations
- 10h12 : Défilé aérien, à pied et motorisé
- 10h45 : Honneurs aux autorités

Unités participantes au défilé :

Défilé aérien : 11 aéronefs

- 2 Mirages 2000,
- 2 SR22 de la Base Aérienne 701 de Salon de Provence
- 3 Canadairs
- 1 Beach
- 1 Bombardiers d'eau (Dash)

Défilé à pied : 1070 personnes

Armée de terre

- Une Section des écoles militaires de Draguignan
- Un détachement du 1er régiment étranger de Cavalerie de Carpiagne
- Un détachement du 1er régiment étranger d'Aubagne
- Un détachement du 1er régiment de chasseurs d'Afrique de Canjuers
- Un détachement du 3eme régiment du matériel de Muret

Marine

- Un détachement des Marins-pompiers de Marseille
- Une section des cadets des Marins-pompiers
- Une section de la Préparation Militaire Marine

Armée de l'air

- Un détachement de l'École des Officiers de l'Air
- Un détachement de la Base aérienne 701 de Salon de Provence
- Un détachement du 25eme régiment du génie de l'air d'Istres

Service de santé des Armées

- Un détachement de l'Hôpital d'instruction des armées de Laveran
- Un détachement de l'École du personnel paramédical des Armées de Toulon
- Un détachement de l'Établissement de ravitaillement du service de santé des armées

Police Municipale

- Un détachement de la Police Municipale

Gendarmerie Nationale

- Un détachement de la Gendarmerie Nationale

Sécurité civile

- Un détachement du 7eme régiment d'instruction et d'intervention de la sécurité civile avec 3 maîtres-chiens
- Un détachement du Service départemental d'incendie et de secours

Interarmées

- Détachement du Groupement de soutien de la Base de Défense de Marseille-Aubagne

Défilé motorisé : 71 véhicules :

Gendarmerie

- 9 Motos

Force de police

- 18 motos de la Police Nationale
- 7 motos de CRS
- 7 motos de la Police Municipale

Armée de Terre

- 3 Land Rover du détachement Vigipirate
- 3 VLTT P4 du détachement Héphaïstos (campagne de lutte contre les feux de forêts)

Marine (Bataillon des Marins-pompiers de Marseille)

- 12 camions

Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône

- 12 camions

L'établissement public d'insertion de la défense sera présent avec 107 personnes mais ne prendra pas part au défilé.

Programme :

9h30 : Le Commandant des troupes rendra les honneurs aux autorités puis après un salut au drapeau le Gouverneur militaire de Marseille et le Commandant des troupes passera en revue les différentes unités.

9h45 : Cérémonie de remise des décorations

10h12 : Le public pourra assister au défilé à pied réunissant 1070 personnes ainsi que 82 véhicules aériens et terrestres.

10h45 : Honneurs aux autorités

11h05 : Adieux aux armes du COMBase



Défilé 14 juillet 2013



III – Le Feu d'artifice proposé par la Société Ruggieri

Comme chaque année, le feu d'artifice du 14 juillet est l'occasion d'admirer un spectacle grandiose accessible à tous. Cette année, la Ville de Marseille a voulu un feu d'artifice unique sur le thème « Marseille, Ville Lumineuse ». Le Vieux-Port, lieu idéal pour un spectacle de cette envergure, permettra une mise en scène des plus inventives. Au Palais du Pharo, les divers effets lumineux et sonores seront installés et le plan d'eau du Vieux-Port, avec le fort d'Entrecasteaux, serviront de point de tir.

Le feu d'artifice débutera à 22h30 et durera 27 minutes.

27 minutes de mise en scène pyrotechnique originale et sur mesure. Un spectacle 100% Marseille imaginé spécialement pour le Vieux Port d'après la Thématique « MARSEILLE VILLE LUMINEUSE ».

Un concept artistique ambitieux basé sur la création de performances architecturales et technologiques. Véritable alchimie visuelle et sonore alliant le son, les effets spéciaux pyrotechniques, la grande pyrotechnique aérienne XXL en 16/9 ème, les lasers aux effets tridimensionnels ainsi que les robots de lumière mettant en scène le Vieux-Port et le ciel de Marseille.

Une création dynamique à la fois populaire et culturelle reposant sur une bande son multi-générationnelle à travers laquelle sont mixés à la fois des oeuvres de musiques de films, des œuvres classiques mais aussi des compositions plus contemporaines comme GUETTA.

Le spectacle 2014 présente une évolution artistique et technologique de celui donné en 2013.

Tout d'abord la pyrotechnie avec de très nombreuses nouveautés : des méduses géantes aux palmiers de diadèmes en passant par de nouveaux effets de vagues et rafales déferlantes ultra rapides. Une majestueuse cascade géante fermera le vieux port tel un rideau d'étoiles argentées grâce à l'installation de 2 grues. Une barge à l'entrée du Vieux-Port permettra également d'équilibrer les effets aériens en les rapprochant du public. Seuls les très gros effets seront réalisés depuis le Fort d'Entrecasteaux.

Toujours dans l'esprit d'offrir aux Marseillais un spectacle vraiment différent et exceptionnel, des effets spéciaux particuliers évolueront autour du Vieux-Port à quelques mètres des spectateurs pour créer des séquences surprenantes et interactives.



Informations pratiques :

Fermeture de l'entrée du vieux port dans la nuit du 13 au 14 juillet de 23h30 à 3h00 pour la mise en place d'un câble aérien et le 15 au 16 juillet de 23h30 à 3h00 pour le démontage.

Journée du 14 juillet :

- 12h30 : fermeture du Vieux-Port, sauf quai Marcel Pagnol
- 17h : fermeture quai Marcel Pagnol
- 19h30 : fermeture de l'avant-port et des darses du J4

Appontements navettes :

Frioul if express : des navettes accosteront darse Ouest à partir de 12h30 jusqu'à 19h30

Navettes RTM : Les navettes Estaque et Pointe-Rouge accosteront darse quai Est à partir de 12h30

Les Qualanquais : les navettes accosteront quai Marcel Pagnol de 12h30 à 17h



Feu d'artifice 14 juillet 2013

IV - Dispositif de circulation et de stationnement

- [Pour le défilé :](#)

Stationnement :

- AVENUE DU PRADO

Stationnement interdit du Vendredi 11/07 à 5h00 au lundi 14/07 à 24h00

Allée latérale impaire entre le n°561 et l'arrêt RTM « La Plage » sur le terre-plein et la chaussée

Stationnement interdit du dimanche 13/07 à 23h00 au lundi 14/07 à 14h00

Avenue du Parc Borély (chaussée et allées latérales)

Allées latérales impaire sur la chaussée et terre-plein (du Bd Carmagnole au David)

- PROMENADE GEORGES POMPIDOU

Stationnement interdit du dimanche 13/07 à 23h00 au lundi 14/07 à 14h00

Entre la Base Nautique du Roucas Blanc et le David (côté mer)

Circulation :

- AVENUE DU PRADO

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé

Entre le rond-point du Prado et la rue Paradis (et dans ce sens)

Entre la rue Paradis et le rond-point de David

Allée centrale Prado 2 (entre le Bd Carmagnole et le rond-point David)

Allée latérale impaire entre le rond-point David et l'avenue du Parc Borély (accès aux riverains par la traverse de l'Olympique)

Allée latérale impaire entre l'avenue du Parc Borély et le Bd Carmagnole (sauf riverains)

Allée latérale paire entre la rue Paradis et le rond-point David (sauf riverains)

Avenue du Parc Borély voies centrales et latérales (accès garages riverains jusqu'à 9h00)

- PROMENADE GEORGES POMPIDOU

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé

Entre la rue du Commandant Rolland et le rond-point David (côté mer)

- AVENUE PIERRE MENDÈS FRANCE

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé

Entre le rond-point David et le rond-point Fresnay

- TUNNEL PRADO SUD

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé

Bretelle Sortie David (avenue du Prado)

- [Pour le feu d'artifice :](#)

Stationnement

- NOTRE DAME DE LA GARDE

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00

Rue du sanctuaire - Rue de Pointe à Pitre

- RÉPUBLIQUE

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00

Quai du Port

- QUAI DES BELGES

Circulation interdite à partir de 20h00

- QUAI DE RIVE NEUVE

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00

Bd Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et le Quai de Rive Neuve + Rampe Saint-Maurice)

Quai de Rive Neuve (entre le Bd Charles Livon et le cours Jean Ballard)

- PLACE AUX HUILES

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00

Place aux Huiles - Cours Jean Ballard (entre le Quai de Rive Neuve et l'accès au Parking Vinci)

- TUNNELS

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00

Rue Sainte des deux côtés, du Commandant Lamy à Rampe Saint-Maurice - Rue du plan Fourmiguier

Rue Crinas - Rue de la Loge (entre la rue de la Mairie et la rue de la Bonneterie) - Rue Beauvau (entre la rue Pythéas et la

Canebière) - Rue Bailli de Suffren

Stationnement et circulation piétons interdits à partir de 20h00

Sur la chaussée et les trottoirs du Bd Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et le Quai de Rive Neuve)

Rampe Saint-Maurice (entre la rue Sainte et le Bd Charles Livon) - Sortie Escargot (Tunnel Vieux-Port)

Tunnel Prado Carénage (en direction du Quai des Belges - Pharo - Plages) - Quai Marcel Pagnol : fermeture à partir de 17h00

Circulation

- NOTRE DAME DE LA GARDE

Circulation interdite à partir de 18h00

Bd Tellène - Chemin du Roucas Blanc - Rue de Pointe à Pitre
Rue Fort du Sanctuaire - Montée de l'Oratoire - Rue du Bois
Sacré - Rude des Lices - Rue Vauvenargues

- QUAI DU PORT

Circulation interdite à partir de 20h00

Quai du Port - Grand Rue (entre la rue Méry et la rue Bonneterie)
Avenue Saint Jean (entre la rue Caisserie et le Quai du Port)
Rue Caisserie (de la rue Méry vers l'avenue Saint-Jean)
Rue Saint-Laurent - Esplanade de la Tourette
Rue Bonneterie (entre Grand Rue et rue de la Loge)

- RÉPUBLIQUE

Circulation interdite à partir de 20h00

De la Place Sadi Carnot au Quai des Belges

- QUAI DE RIVE NEUVE

Circulation interdite à partir de 20h00

Bd Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et le Quai de Rive Neuve)
Rue Fort Notre Dame (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Neuve
Sainte-Catherine) - Rue du plan Fourmiguier

- PLACE AUX HUILES

Circulation interdite à partir de 20h00

Cours Jean Ballard entre le Quai de Rive Neuve et l'accès
Parking Vinci

- JOLIETTE

Circulation interdite à partir de 20h00

Quai de la Joliette (entre le Bd des Dames et le Quai de la Tourette)
Quai de la Tourette (entre le Quai de la Joliette et l'avenue Vaudoyer)

- CANEBIÈRE

Circulation interdite à partir de 20h00

Du Bd Dugommier au Quai des Belges
Rue Beauvau (entre la rue Pythéas et la Canebière)
Rue Pythéas (entre la rue Beauvau et la rue de la Tour)
Rue Bailli de Suffren



- TUNNELS

Circulation interdite à partir de 20h00

Les sorties dans Marseille seront fermées

Les accès par le Bd des Dames - rampe Saint Maurice - A55
seront fermés

Navigation

- PLAN D'EAU

Navigation interdite aux plaisanciers à partir de 12h30

Navettes maritimes : entre 12h30 et 19h30,
arrivées et départs aux darses du J4



14 JUILLET

LUNDI



FÊTE NATIONALE INFORMATION CIRCULATION / STATIONNEMENT FEU D'ARTIFICE - LUNDI 14 JUILLET 2014

NOTRE DAME DE LA GARDE

Circulation interdite à partir de 18h00
Bd Tellène - Chemin du Roucas Blanc - Rue de Pointe à Pitre
Rue Fort du Sanctuaire - Montée de l'Oratoire - Rue du Bois
Sacré - Rude des Lices - Rue Vauvenargues

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00
Rue du sanctuaire - Rue de Pointe à Pitre

QUAI DU PORT

Circulation interdite à partir de 20h00
Quai du Port - Grand Rue (entre la rue Méry et la rue Bonneterie)
Avenue Saint Jean (entre la rue Caisserie et le Quai du Port)
Rue Caisserie (de la rue Méry vers l'avenue Saint-Jean)
Rue Saint-Laurent - Esplanade de la Tourette
Rue Bonneterie (entre Grand Rue et rue de la Loge)

RÉPUBLIQUE

Circulation interdite à partir de 20h00
De la Place Sadi Carnot au Quai des Belges

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00
Quai du Port

QUAI DES BELGES

Circulation interdite à partir de 20h00

QUAI DE RIVE NEUVE

Circulation interdite à partir de 20h00
Bd Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et le Quai de Rive Neuve)
Rue Fort Notre Dame (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Neuve
Sainte-Catherine) - Rue du plan Fourmiguier

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00
Bd Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et le Quai de Rive
Neuve + Rampe Saint-Maurice)
Quai de Rive Neuve (entre le Bd Charles Livon et le cours
Jean Ballard)

PLACE AUX HUILES

Circulation interdite à partir de 20h00
Cours Jean Ballard entre le Quai de Rive Neuve et l'accès
Parking Vinci

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00
Place aux Huiles - Cours Jean Ballard (entre le Quai de Rive
Neuve et l'accès au Parking Vinci)

JOLIETTE

Circulation interdite à partir de 20h00
Quai de la Joliette (entre le Bd des Dames et le Quai de la Tourette)
Quai de la Tourette (entre le Quai de la Joliette et l'avenue Vaudoyer)

CANEBIÈRE

Circulation interdite à partir de 20h00
Du Bd Dugommier au Quai des Belges
Rue Beauvau (entre la rue Pythéas et la Canebière)
Rue Pythéas (entre la rue Beauvau et la rue de la Tour)
Rue Bailli de Suffren

TUNNELS

Circulation interdite à partir de 20h00
Les sorties dans Marseille seront fermées
Les accès par le Bd des Dames - rampe Saint Maurice - A55
seront fermés

Stationnement interdit de 8h00 à 1h00

Rue Sainte des deux côtés, du Commandant Lamy à Rampe
Saint-Maurice - Rue du plan Fourmiguier
Rue Crinas - Rue de la Loge (entre la rue de la Mairie et la rue
de la Bonneterie) - Rue Beauvau (entre la rue Pythéas et la
Canebière) - Rue Bailli de Suffren

Stationnement et circulation piétons interdits à partir de 20h00

Sur la chaussée et les trottoirs du Bd Charles Livon (entre
l'avenue Pasteur et le Quai de Rive Neuve)
Rampe Saint-Maurice (entre la rue Sainte et le Bd Charles
Livon) - Sortie Escargot (Tunnel Vieux-Port)
Tunnel Prado Carénage (en direction du Quai des Belges -
Pharo - Plages) - Quai Marcel Pagnol : fermeture à partir de
17h00

PLAN D'EAU

Navigation interdite aux plaisanciers à partir de 12h30
Navettes maritimes : entre 12h30 et 19h30,
arrivées et départs aux darses du J4

14 JUILLET

LUNDI



FÊTE NATIONALE

INFORMATION CIRCULATION / STATIONNEMENT DÉFILÉ MILITAIRE - LUNDI 14 JUILLET 2014

AVENUE DU PRADO

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé
Entre le rond-point du Prado et la rue Paradis (et dans ce sens)

Entre la rue Paradis et le rond-point de David
Entre le rond-point David et le Bd Carmagnole (et dans ce sens)

Allée latérale impaire entre le rond-point David et l'avenue du Parc Borély
(accès aux riverains par la traverse de l'Olympique)

Allée latérale impaire entre l'avenue du Parc Borély et le Bd Carmagnole (sauf riverains)

Allée latérale paire entre la rue Paradis et le rond-point David (sauf riverains)

Avenue du Parc Borély voies centrales et latérales (accès garages riverains jusqu'à 9h00)

Stationnement interdit du vendredi 11/07 à 5h00 au lundi 14/07 à 24h00
Allée latérale impaire (entre le n°561 et l'arrêt RTM « La Plage ») sur le terre-plein et la chaussée

Stationnement interdit du dimanche 13/07 à 23h00 au lundi 14/07 à 14h00
Avenue du Parc Borély (chaussée et allées latérales)

Allées latérales impaire sur la chaussée et terre-plein (du Bd Carmagnole au David)

PROMENADE GEORGES POMPIDOU

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé
Entre la rue du Commandant Rolland et le rond-point David (côté mer)

Stationnement interdit du dimanche 13/07 à 23h00 au lundi 14/07 à 14h00
Entre la Base Nautique du Roucas Blanc et le David (côté mer)

AVENUE PIERRE MENDÈS FRANCE

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé
Entre le rond-point David et le rond-point Fresnay

TUNNEL PRADO SUD

Circulation interdite de 5h00 à la fin du défilé
Bretelle Sortie David (avenue du Prado)

Contacts presse

Ville de Marseille

Sylvie BENAROUS : 04 91 14 65 97
sbenarous@mairie-marseille.fr

Stéphanie LAURIN : 04 91 14 64 77
slaurin@mairie-marseille.fr

Sébastien Cournand : 04 91 14 64 28

Eloïse FLORENT : 04 91 14 64 36

Corinne FERRARO Responsable du service :
04 91 14 65 23
cferraro@mairie-marseille.fr

Stéphane GIREAU Responsable Adjoint :
04 91 14 64 25
sgireau@mairie-marseille.fr

Autorités Militaires

**Conseiller communication du Gouverneur Militaire de
Marseille** :
Capitaine GREIN
06 08 75 31 18